

Bien installé, Bien sécurisé, Bien accompagné.

Offres Bouquet



Services à la carte



Offres Sérénité



NOS TARIFS AU 1er JANVIER 2024

Argenteuil-Colombes

Bezons • Houilles • Bois-Colombes • La Garenne-Colombes • Gennevilliers

Vallée de Montmorency

Plaine de France

D'Enghien-les-Bains à Beauchamp

De Sarcelles à Ecouen et à Roissy

Assistance à la personne : se lever • faire sa toilette • s'habiller • préparer ses repas ou les prendre • se coucher... (4)

Aide ménagère classique : aspirateur • balai • serpillière • soin du linge...

Voir notre plaquette détaillée « aide au domicile »

Tous secteurs - lundi au vendredi de 9h à 18h Première heure d'intervention	Forfait (3) : 31,45 €	(28,59 € HT - TVA 10%) soit forfait 15,73 € après crédit d'impôt (2)
Heures suivantes d'intervention (en plus du forfait pour la première heure)	Par heure (1) : 28,45 €	(25,86 € HT - TVA 10%) soit 14,23 € par heure après crédit d'impôt (2)
Tous secteurs - samedi 9h à 18h et jours fériés : Première heure d'intervention	Forfait (3) : 34,30 €	(31,18 € HT - TVA 10%) soit forfait 17,15 € après crédit d'impôt (2)
Heures suivantes d'intervention (en plus du forfait pour la première heure)	Par heure (1) : 31,30 €	(28,45 € HT - TVA 10%) soit 15,65 € par heure après crédit d'impôt (2)
Tous secteurs - lundi au vendredi de 9h à 18h Aide ménagère approfondie Une heure et plus d'intervention	Par heure (1) : 44,69 €	(40,43 € HT - TVA 10%) soit 22,35 € par heure après crédit d'impôt (2)
Accompagnement véhiculé		
Tous secteurs - lundi au vendredi de 9h à 18h Jusqu'à 30 mn d'intervention	Forfait (3) : 28,45 € (4) (5)	(26,97 € HT - TVA 5,5%) soit forfait 14,23 € après crédit d'impôt (2)
Tous secteurs - lundi au vendredi de 9h à 18h Jusqu'à 45 mn d'intervention	Forfait (3) : 36,95 € (4) (5)	(35,02 € HT - TVA 5,5%) soit forfait 18,48 € après crédit d'impôt (2)
Tous secteurs - lundi au vendredi de 9h à 18h Une heure et plus d'intervention	Par heure (1) : 44,69 € (4) (5)	(42,36 € HT - TVA 5,5%) soit 21,28 € par heure après crédit d'impôt (2)
Tous secteurs – samedi de 9h à 18h et du lundi au vendredi avant 9h et après 18h Jusqu'à 45 mn d'intervention	Forfait (3) : 49,16 € (4) (5)	(46,59 € HT - TVA 5,5%) soit forfait 24,58 € après crédit d'impôt (2)
Tous secteurs – samedi de 9h à 18h et du lundi au vendredi avant 9h et après 18h Une heure et plus d'intervention	Par heure (1) : 55,86 € (4) (5)	(52,95 € HT - TVA 5,5%) soit 27,93 € par heure après crédit d'impôt (2)
Tous secteurs – dimanches et fêtes Jusqu'à 45 mn d'intervention	Forfait (3) : 53,20 € (4) (5)	(50,42 € HT - TVA 5,5%) soit forfait 26,60 € après crédit d'impôt (2)

AGE D'OR SERVICES – Argenteuil-Colombes-Vallée de Montmorency

01 34 34 06 46 – missions@agedor-argenteuil.com

3 rue Verte – 95100 Argenteuil - SARL DB Services au capital de 80.600 € - Siret 429 127 400 00035
Autorisation du Conseil départemental du Val d'Oise - Déclaration SAP/429127400 – FINESS 950038976

www.agedorservices.com

Bien installé, Bien sécurisé, Bien accompagné.

Offres Bouquet



Services à la carte



Offres Sérénité



Tous secteurs – dimanches et fêtes Une heure et plus d'intervention	Par heure (1) : 67,04 € (4) (5)	(63,54 € HT - TVA 5,5%) soit 33,52 € par heure après crédit d'impôt (2)
Accompagnements en gare à Paris ou Roissy	voir notre plaquette détaillée	
Accompagnements hors Ile de France	voir notre plaquette détaillée	
Petit bricolage : monter un meuble • poser des tringles • remplacer un joint, une ampoule, une partie de carrelage • installer des barres d'appui • déplacer un meuble, faire de petites manutentions		
Tous secteurs - lundi au vendredi de 9h à 18h : Première heure d'intervention	Forfait (3) : 58,86 €	(53,51 € HT - TVA 10%) soit forfait 29,43 € après crédit d'impôt (2)
Heures suivantes d'intervention (en plus du forfait pour la première heure)	Par heure (1) : 55,86 €	(50,78 € HT - TVA 10%) soit 27,93 € par heure après crédit d'impôt (2)
Diagnostic Etat du domicile	voir notre plaquette détaillée	
Petit jardinage : tondre une pelouse • tailler une haie • désherber des plates-bandes • ramasser des feuilles • préparer une plantation...		
Tous secteurs - lundi au vendredi de 9h à 18h : Première heure d'intervention	Forfait (3) : 58,86 €	(49,05 € HT - TVA 20%) soit forfait 29,43 € après crédit d'impôt (2)
Heures suivantes d'intervention (en plus du forfait pour la première heure)	Par heure (1) : 55,86 €	(46,55 € HT - TVA 20%) soit 27,93 € par heure après crédit d'impôt (2)
Livraison de courses : préparations de commandes • achats en votre nom • courses alimentaires • médicaments • linge • courrier... Voir notre plaquette détaillée « livraisons de courses »		
Tous secteurs - lundi au vendredi de 9h à 18h Jusqu'à 30 mn d'intervention	Forfait (3) : 28,45 € (5)	(25,86 € HT - TVA 10%) soit forfait 14,23 € après crédit d'impôt (2)
Tous secteurs - lundi au vendredi de 9h à 18h Jusqu'à 45 mn d'intervention	Forfait (3) : 36,95 € (5)	(33,59 € HT - TVA 10%) soit forfait 18,48 € après crédit d'impôt (2)
Tous secteurs - lundi au vendredi de 9h à 18h Une heure et plus d'intervention	Par heure (1) : 44,69 € (5)	(40,63 € HT - TVA 10%) soit 22,35 € par heure après crédit d'impôt (2)
Portage de repas • voir notre plaquette détaillée « portage de repas »		
Tous secteurs - repas + livraison - par jour consommé : Repas complet du midi	Forfait (3) : 14,12 € (5)	(11,75 € HT - TVA 5,5% et 10%) soit forfait 9,99€ après crédit d'impôt (2)
Supplément de repas léger du soir (3 éléments)	Forfait (3) : + 7,45 € (5)	(25,59 € HT - TVA 5,5% et 10%) soit forfait 6,37€ après crédit d'impôt (2)
Entretien du domicile en votre absence Assistance administrative voir nos plaquettes détaillées Assistance informatique et Internet		

(1) Tarifs par heure : facturation à la minute près, au prorata du temps réel : temps passé de l'intervenant à votre disposition (y compris attentes à votre demande ou nécessaires à votre prise en charge), selon relevés de télégestion ou de géolocalisation de nos intervenants, qui font foi.

(2) Toutes nos prestations ouvrent droit à un crédit d'impôt de 50 % (dans les conditions et plafonds de l'article 199 sexdecies du CGI et circulaire du 11/04/2019 – hors coûts des matières premières des repas, avances de frais et règlements en espèces). Le crédit d'impôt ne s'applique pas pour les résidents en EHPAD et autres domiciles à usage non privé.

(3) Tarifs au forfait : facturation indépendante de la durée réelle de l'intervention.

(4) prestation proposée uniquement aux personnes âgées, dépendantes, sous protection judiciaire ou en situation de handicap.

(5) Nos prestations de livraisons de repas, d'accompagnements véhiculé, et de livraisons de courses ou de linge ne sont éligibles au crédit d'impôt lié aux services à la personne que si celles-ci constituent un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable ; vous devez donc avoir consommé au moins une activité exercée à votre domicile à titre principal (aide ménagère, assistance à la personne, bricolage, jardinage...) pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible.

Pas de frais d'inscription • pas d'abonnement • pas de minimum annuel ou mensuel de consommation

Ces tarifs, réservés aux particuliers, sont applicables à partir du 1er janvier 2024 et jusqu'à la parution de la nouvelle grille tarifaire ou la prochaine augmentation du SMIC, sous réserve des disponibilités de nos intervenants. Nos interventions sont soumises à nos conditions générales de vente et à notre règlement de fonctionnement, disponibles dans notre livret d'accueil et sur notre site <http://www.agedorservices.com/agences/argenteuil-colombes-vallee-de-montmorency> ; notre offre est régie par la « loi Borloo » n°2005-8421 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne. Certaines de nos prestations peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit (selon article 279 du Code Général des Impôts).

Votre agence vous remet gratuitement un devis personnalisé pour les prestations, ou ensemble de prestations, que nous proposons et dont le prix mensuel est supérieur ou égal à 100 € TTC ; ou à votre demande quel que soit le prix des prestations.

Si vous le demandez, Age d'Or Services peut faire l'avance des frais (si à jour de règlement de facture) pour les fournitures nécessaires aux prestations. Ils vous sont alors refacturés aux frais réels.

Pour nous contacter :

- E-mail : missions@agedor-argenteuil.com
- Téléphone : 01.34.34.06.46 – ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20 h et le samedi de 8h à 12h, sauf jours fériés
- <http://www.agedorservices.com/agences/argenteuil-colombes-vallee-de-montmorency>
- Informations urgentes : <https://www.facebook.com/AgedOrArgenteuilColombes>
- 3 rue Verte – 95 100 Argenteuil ; ouvert au public les mardis et jeudis de 13h à 16h

Frais divers :

- Annulation d'intervention moins de 48 heures à l'avance, sauf cas d'hospitalisation ou de décès : facturation d'une heure d'intervention forfaitaire. Si prestation récurrente : deux annulations par an exonérées de frais d'annulation.
- Demandes de coordination supplémentaires : si demande de reconfirmation de prestation, alors qu'une confirmation a déjà été donnée par nos soins, ou au-delà de deux appels téléphoniques reçus par intervention réalisée : forfait de 2,50 € par appel supplémentaire.
- Retards de règlement : clause pénale de 40 € par facture en retard + pénalités au taux BCE+10 points (soit 14,50% au 14/09/2023).

Modalités de règlement :

Nos factures, payables à réception et sans escompte, sont émises en fin d'intervention (prestations à l'unité) ou en fin de mois (prestations récurrentes).

- Paiement avec avance immédiate de crédit d'impôt : par prélèvement automatique uniquement. A mettre en place (nous consulter) avant la réalisation de l'intervention.
- Paiement avec crédit d'impôt différé à l'année suivant le règlement : par virement, prélèvement automatique, CESU préfinancé, e-CESU ou chèque bancaire (pour des factures d'un maximum de 100 €). Les bons de transport CPAM ne sont pas acceptés.
- Paiement sans crédit d'impôt applicable : en espèces.

Agrément et autorisation :

Autorisation délivrée par le Conseil départemental du Val d'Oise - 2 avenue du Parc - CS 20201 – 95 032 Cergy-Pontoise Cedex - N° FINESS : 95 003 898 4

Agrément préfectoral n° SAP/429127400 délivré par la DIRECCTE - Immeuble Atrium - 3, boulevard de l'Oise - 95 000 Cergy

Réclamations :

En cas de besoin, vous pouvez contacter :

- votre référent au sein de l'agence,
au 01.34.34.06.46 ou missions@agedor-argenteuil.com
- le service Qualité de l'Age d'Or Services : L'AGE D'OR EXPANSION - Direction Qualité
45 rue Maurice-Berteaux – 78600 Le Mesnil-le-Roi
- ou, sans réponse dans un délai de 21 jours : Médiation Franchise-Consommateurs -
Fédération Française de la Franchise – 29 Boulevard de Courcelles – 75 008 Paris
- ou une des personnes qualifiées, désignées par arrêté préfectoral : Mme Françoise WILTZ-MOREL, membre du conseil d'administration de la mutuelle La Mayotte – M. Gérard ABRAHAM, membre titulaire de la Conférence régionale Santé Autonomie et vice-président de la Commission spécialisée Droits des Usagers

En cas d'échec de la médiation, tout différend touchant à l'interprétation ou à l'exécution du Contrat sera porté devant le tribunal de Pontoise.